



Avis technique – Procédure Simplifiée

Recyclabilité d'un emballage en carton/PET/aluminium pour coffret de spiritueux

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	GENERALITES	
	Demandeur	Pernod Ricard
	Date de la demande	Décembre 2017
	Dénomination	Coffret Chivas
	Marché	Vins et spiritueux
	Type de produit emballé	Whisky
	DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE	
	Forme	Rectangulaire
	Dimension (cm)	24,5 x 9,5 x 9,5
	Masse vide	68 grammes
	ELEMENTS CONSTITUANTS	
	Corps de l'emballage	Papier-carton / PET / Feuille aluminium
	Système de fermeture	-
	Type d'encre/vernis	Flexo UV
	Type de colle	Acrylique
	Traitement de surface	Laque nitrocellulose
	COMPOSITION DU CORPS DE L'EMBALLAGE¹	
	Papier-carton	79,5%
	PET	7,0%
	Aluminium	13,5%
	⇒ <i>Elément majoritairement fibreux</i>	
	CONSTRUCTION DU CORPS DE L'EMBALLAGE	
	Emballage multi-matériaux complexe	
AVIS REFERENTS		
AT 26, AT 94, AT 100, AS 66		

PRE-REQUIS

- Le corps de l'emballage est formé d'un carton plat recouvert de PET et d'aluminium ;
- Le corps de l'emballage est constitué de plus de 50% (en poids) de fibres cellulosiques : il relève donc de la filière « Emballage papier-carton ».

¹ Le calcul de la part des fibres cellulosiques dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Moyen		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	∅	∅	∅
ÉNERGIE DE PULPAGE	∅		

* en condition minimale d'utilisation ** incluant humidité naturelle et liquide résiduel



Attention ∅ Pas d'impact ⌘ En cours d'étude > Impact environnemental

CONCLUSIONS DU CEREC

D'après les avis techniques cités en référence, l'emballage « coffret pour spiritueux » se désintègre facilement dans les conditions industrielles de pulpage.

Le PET et l'aluminium de l'emballage seront éliminés par classage. La pâte finale pourra être utilisée pour la fabrication de papier-carton.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.03, par référence à la norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton complexés relevant du circuit municipal.

RECOMMANDATIONS DU CEREC

ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATIONS DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la bonne recyclabilité du corps de l'emballage « coffret pour spiritueux » dans les conditions de régénération utilisées, le CEREC recommande :

- de limiter la part d'aluminium de l'emballage en la substituant par exemple par une pulvérisation d'aluminium ou des encres aluminisées
- d'utiliser des encres sans dégorgeant afin de limiter les turbidités dans les eaux de process ;
- d'utiliser des encres à impact réduit sur les process de recyclage (type encres à base d'eau ou d'huiles végétales) et d'éviter l'usage d'encres à base d'huiles minérales afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances ;
- d'éviter l'utilisation de couleurs vives afin de ne pas colorer les fibres de celluloses lors du recyclage et saturer les eaux du process.

CONSIGNES DE TRI

Dans le cadre d'un usage ménager, le CEREC préconise l'ajout de pictogrammes recommandant de placer le corps de l'emballage de coffret pour spiritueux dans le bac des emballages recyclables.

VALIDATION



ECO
EMBALLAGES

Elise TILLY



Gérard LASSERRE